Bassin Sud

Gros plan sur …

L'apprentissage public dans l'Académie de POITIERS

L'apprentissage c'est quoi ? ➔ C'est un contrat de travail entre une entreprise, un jeune et un centre de formation. Durant le contrat, l'apprenti travaille en alternance : la pratique professionnelle en entreprise ; la théorie et la pratique en centre de formation. La formation compte 35H par semaine.

Qui est concerné ? ➔ Tous les élèves de 3ème qui souhaitent découvrir le monde de l'entreprise et se former.

Combien ça coûte ? ➔ S'agissant de lycées publics, la scolarité est gratuite en dehors des frais de ½ pension ou d'internat bien entendu. (**Aucun frais d'inscription** !). Les apprentis sont donc inscrits dans les lycées publics qui ont une Unité de Formation par Apprentissage (UFA)

Pour quel diplôme ? ➔ **Sur les secteurs du tertiaire administratif et commercial**

MC vendeur alimentaire (J.F. Cail Chef-Boutonne)
CAP tri et acheminement du courrier (Le Dolmen, Poitiers)
BAC Pro Commerce (Doriole, la Rochelle)
Bac Pro service accueil (T.J. Main, Niort)
Bac Pro commerce (T.J. Main, Niort)
Bac Pro Logistique (G. Barré, Niort)

Ces diplômes sont les mêmes que ceux sous statut scolaire
Pour les autres secteurs voir les brochures du CFAA (ou sur les brochures ONISEP)

Quelle rémunération ? ➔ Un apprenti bénéficie d'un contrat de travail et donc d'un salaire. Ce salaire dépend du niveau de formation et de l'âge de l'apprenti. (voir ci-dessous)

Rémunération la 1re année		
Avant 18 ans *	De 18 à 20 ans (1)	21 ans et plus (1)
25% du SMIC	41% du SMIC	53% du SMIC *
335,94 € net	550,95 € net	712,20 € net
Rémunération la 2e année		
Avant 18 ans	De 18 à 20 ans	21 ans et plus
37% du SMIC	49% du SMIC	61% du SMIC *
497,19 € net	658,45 € net	819,70 € net
Rémunération la 3e année		
Avant 18 ans	De 18 à 20 ans	21 ans et plus
53% du SMIC	65% du SMIC	78% du SMIC *
712,20 € net	873,45 € net	1 048,14 € net

Puis-je avoir des aides ? ➔ Oui, la région Poitou-Charentes accorde des aides pour le transport et l'hébergement aux apprentis. Elle finance également l'équipement professionnel des apprentis.

Situation particulière ➔ Les apprentis handicapés ça existe ! Il faut bien entendu que le handicap ne soit pas incompatible avec le métier et que l'entreprise soutienne le projet.

Trouver une entreprise ? ➔ Soit l'apprenti trouve par ses démarches personnelles une entreprise soit l'Unité de Formation par Apprentissage (UFA) l'aide dans ses recherches ou lui propose une entreprise qui recherche un apprenti.

CFA Académique
Réseau des lycées

REGION Poitou Charentes
la démocratie participative

Contacter le CFAA

CFA Académique
5 rue Guillaume VII le Troubadour
86000 POITIERS
Tel : 05 49 39 62 01 Fax : 05 49 39 62 02
Mel : cfa.acad@ac-poitiers.fr